

INFOS

NEUVILLER-LA-ROCHE



12 décembre 2021



***Un peu avant Noël, la
commune s'est mise en
mode hivernal.***



***Joyeuses
fêtes de
Noël 2021***



***Bonne et
heureuse
année 2022***



L'ÉDITORIAL DU MAIRE

« Tenir le fil... »

Mes chers administrés,

Le fil du temps poursuit son chemin, refermant la porte sur l'année 2021 et entrouvrant le nouvel espace 2022.

2021, une année perturbée par la crise sanitaire, ses fluctuations, ses effets sur la vie quotidienne sociale, économique, culturelle, associative. Sans compter les conséquences sur nos systèmes de santé !

Une période qui nécessite encore et toujours une vigilance de tous les instants, à tous les niveaux, pour faire face ensemble à cette réalité.

Poser les barrières vers un futur plus serein, une vie collective naturelle et partagée.

Si le temps est source de prudence, la patience en est une force.

« Ce n'est pas le temps qui passe, c'est nous qui le traversons. »

(Jules Romains)

Cette attente de jours meilleurs pèse sur le bénévolat, attendant impatiemment de pouvoir à nouveau animer la vie locale.

Merci aux bénévoles qui gardent cet état d'esprit créatif et se préparent pour de futurs beaux jours associatifs.

Ce journal communal vient aussi clôturer cette année ; il complète celui du premier

semestre et vous apporte des informations sur notre commune.

L'occasion de remercier tout notre personnel communal - Céline, Patrick, Marie-Françoise, Marlène - pour sa motivation et sa disponibilité.

Merci également à Maurice pour le suivi de notre journal communal.

Sans oublier les membres du conseil pour leur engagement dans la vie municipale.

Alors, maintenant, droit devant vers 2022 en espérant une amélioration du contexte sanitaire, le retour à une normalité de vie et du progrès pour toutes et tous, dans la vie privée et sociale.

2022 sera aussi une année électorale. Présidentielle et législatives vont pendant plusieurs mois rythmer, bousculer notre vie démocratique.

Bon nombre de sujets vont être sur la table des débats, avec des échanges, des choix à faire. Difficile parfois de s'y retrouver mais, un constat : ces échéances sont des étapes importantes pour notre démocratie.

Elles ne doivent pas laisser indifférent, mais au contraire susciter la curiosité, renforcer notre citoyenneté sur les enjeux de notre société, son environnement, ses progrès sociaux, économiques, culturels, sa place en Europe, dans le monde.

Nous devons être attentifs à notre devenir pour un vivre ensemble partagé, ouvert et responsable.

« La plupart des choses semblent impossibles tant qu'elles ne sont pas accomplies. »

(Nelson Mandela)

Dans l'immédiat, au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une année 2022 à la hauteur de vos souhaits.

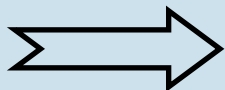
Que celle-ci soit belle de sens !

Bien cordialement.

Votre maire :
André WOLFF

Nous souhaitons également une belle année 2022 à nos amis des communes jumelées du Portugal, de Slovénie, de Roumanie, et de l'état d'Iowa.





LE POINT SUR LES TRAVAUX

Comme chaque automne, les communes de la Rothaine ont mis en commun leur personnel technique pour procéder au débroussaillage des sources. →

Après l'aménagement d'une partie du secteur haut de la rue de la Schleiffe (talutage et élargissement), de gros travaux de voirie ont été réalisés fin juillet avec décaissement de la chaussée, mise en place de nouveaux écoulements d'eaux pluviales et pose d'enrobés.



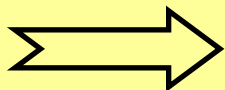
Ce programme d'aménagement de voirie s'est soldé par un coût global de 40.028,47 € TTC.



←
Un nouveau banc installé sur les hauteurs de La Haute-Goutte.

Des éléments complémentaires au columbarium existant depuis 2010 au cimetière ont été acquis et seront installés par l'agent communal au printemps 2022. →





TRAVAUX ET INFOS

Ancienne école de la Haute-Goutte.

Des travaux de remise en état d'un logement vacant ont pris forme, dans un premier temps avec le changement de sept fenêtres, par la Sté Lutz, pour un coût de 5.100,46 € HT.

Suivront, avant sa remise en location, un chantier d'isolation et de mise aux normes de l'électricité, ainsi que le rafraîchissement du couloir d'entrée principale.



Illuminations.

Un renouvellement des guirlandes d'illumination de Noël a été opéré. La pose fut réalisée le 24 novembre par l'agent communal, avec l'entreprise Dollé.

On dirait bien que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas !



Un projet fédérateur mairie/paroisse

Une réhabilitation de l'espace et du bâtiment du presbytère est en cours de réflexion, en partenariat avec la paroisse.

Il s'agirait, à terme, de pouvoir faire cohabiter dans ces murs les bureaux de la mairie et ceux de la paroisse avec également le maintien du logement pastoral.

Ce nouvel aménagement permettrait en outre d'être dans les normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Un architecte a été retenu pour engager les études de faisabilité, en tenant compte des besoins de chaque partie.

Place des Fontaines : un espace couvert en vue

Souhaitant redynamiser le centre villageois, la commune a engagé une réflexion sur l'opportunité de réaliser un abri couvert sur la place des Fontaines. L'option d'un toit plat végétalisé a été retenue afin de conserver le cadre environnemental.

La structure, destinée à rendre ce lieu de vie plus attractif, pourrait faciliter l'organisation de certaines festivités associatives, scolaires, ou encore de pouvoir y accueillir des petits marchés locaux ou autres.

Le projet, chiffré à 118.000 € ht, devrait pouvoir bénéficier d'aides de la Région Grand Est au titre de la relance rurale, mais aussi de la Collectivité Européenne d'Alsace et du Fonds de Solidarité de la Com-Com. Un dossier à suivre pour 2022.



Urbanisme, dématérialisation : du nouveau pour simplifier les dépôts de dossiers

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont celle de Neuviller-la-Roche, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps.

Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour en savoir plus : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

INFOS DIVERSES

La caravane est passée...

Comme l'an dernier, la caravane de l'animation de la vallée de la Bruche a fait escale dans notre commune, en présence d'une bonne tripotée d'enfants.



D'un concept simple qui se décline en plusieurs types d'activités, le partenariat entre la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture, la Communauté de communes et Colibri Bruche fait recette.

Du 28 juin à fin juillet, toute une pléiade d'animations gratuites pour tous, petits et grands, s'est tenue dans le cadre de cette opération estivale dans différents villages de la vallée.

Sur le secteur de la Rothaine, la première étape s'est déroulée à Neuwiller le 8 juillet autour de trois animations principales : les Jeux du Chat Noir, Double dragon, et des contes.

De quoi ravir le jeune auditoire, heureux et avide de découvrir de belles histoires.



La forêt au cœur des préoccupations des élus.

Lors de sa séance du 10 novembre 2021, le conseil municipal s'est penché sur les questions forestières, qui restent au cœur de ses attentions.



En présence des agents ONF Marc Bacher et Morgan Le Mouillour, élus et membres de la commission forêt ont pris connaissance dans un premier temps du bilan succinct de l'année en cours, encore provisoire du fait que certaines opérations ne sont pas encore soldées. Il en ressort un solde positif avoisinant les 15.000 €, hors location de la chasse. Une question sur la « problématique sanglier » ayant été abordée, le maire a indiqué avoir convenu d'un échange-bilan avec les chasseurs lors d'une séance au cours du premier trimestre 2022.

Les prévisions forestières pour l'année à venir prévoient un programme global de coupes de 862 m³, dont 250 m³ en produits accidentels (chablis) éventuels, pour une recette brute globale estimée à 37.400 €. Compte tenu des frais d'exploitation à engager, il en ressort un bilan net prévisionnel de 7.891 € (hors frais de garderie des bois). Concernant les travaux patrimoniaux proposés pour 7.897 € hors honoraires, leur acceptation a été validée, mis à part provisoirement un chantier de remodelage sur 500 mètres de la route forestière de la Serva. Il s'agira, après les coupes prévues dans ce secteur, de définir la solution technique la plus adaptée pour réaliser ces travaux d'entretien.

Petit flash à propos des échéances électorales connues pour 2022.

Les présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril. La date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au vendredi 4 mars.

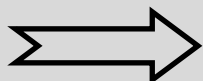
Les législatives sont fixées les 12 et 19 juin. Pour celles-ci, la date limite pour s'inscrire sur la liste électorale est fixée au vendredi 6 mai.

Les inscriptions concernent plus particulièrement les nouveaux habitants, sachant que les jeunes domiciliés dans la commune et arrivant à l'âge requis pour voter sont, en principe, inscrits automatiquement du fait de leur inscription sur les listes de recensement militaire. Il est toutefois toujours plus prudent de bien vérifier son inscription.

Depuis la mise en service du REU (Répertoire Électoral Unique), toute personne respectant les conditions peut solliciter son inscription sur la liste électorale, en mairie toute l'année, ou via internet sur le site :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/ise>

De nouvelles cartes d'électeurs seront distribuées en temps voulu, une refonte complète des listes électorales étant prévue.



CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DU VILLAGE



Au fil des ans, de nouveaux habitants font le choix de s'installer dans la commune, sans connaître forcément son histoire. L'édition du présent journal d'informations offre

l'occasion de pouvoir y remédier en donnant, sur certains domaines, quelques précisions.

De Newilr en 1434 à Neuwiller-la-Roche aujourd'hui, les archives locales sont plutôt avares de renseignements et il faut attendre la Renaissance pour voir se multiplier les sources. Le passé est étroitement lié aux vicissitudes que connaît la seigneurie du Ban-de-la-Roche, qui se confond avec l'histoire du village jusqu'à la révolution.



Gruss aus Neuwiller

Souvenir de Neuwiller

Ancienne carte postale des années 1880.

Dès lors et jusqu'à la guerre de 1870, la commune faisait partie du département des Vosges. Par décret ministériel du 21 décembre 1961 (paru au Journal Officiel le 27 décembre), le nom de Neuwiller s'est trouvé changé en Neuwiller-la-Roche, il y a donc tout juste 60 ans.

Au cours des ans, le nombre d'habitants a subi une variation importante. Ainsi, en reprenant quelques données des recensements réalisés par l'Insee, il est intéressant de savoir qu'en 1836, le village a connu le plus grand nombre d'habitants, soit 987. Après la première guerre mondiale, on comptait 582 âmes en 1921, et 457 en 1946. Le dernier recensement faisait état en 2017 de 349 habitants. Le prochain aura lieu début 2023 et apportera un nouvel éclairage sur l'évolution de la population.



Photo aérienne de 2007.

Si nous revenons à l'année 1836 avec 987 habitants, nous y trouvons 290 maisons avec 195 ménages, une école de garçons de 80 élèves et une école de filles de 70 élèves.

Un petit temple protestant était desservi par le pasteur de Rothau. On cultivait du seigle, la pomme de terre, un peu d'avoine et d'orge.

Le montant des contributions se montait à 3.777 F, se décomposant pour la taxe foncière 1.792 F, taxe sur les personnes et mobilier 876 F, taxe sur les portes et fenêtres 939 F, patentes 170 F.

Dans le domaine industriel, on comptait dans la commune (toujours en 1836) quatre ateliers de tissage à bras occupant 220 ouvriers et produisant 126.720 « aunes » de tissus qui étaient expédiées à Strasbourg et surtout à Ste-Marie-aux-Mines ; quand on sait que l'aune avait une mesure de 1,188 mètre, cela fait environ 150.000 mètres de tissus qui étaient fabriqués sur le territoire.

Enfin, le recensement rappelle aussi que Neuwiller possédait 2 scieries à planches, 1 moulin à farine, 2 cordonniers, 1 charpentier, 15 maçons, 4 boulangers et... 12 cabaretiers !

La superficie de la commune, qui était de 919 hectares, n'a pratiquement pas changé avec actuellement 913 ha.



Une ancienne manœuvre des pompiers.

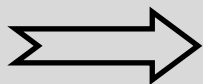
Parmi les grands investissements immobiliers, on retiendra en particulier :

→ en 1846, la construction du presbytère pour une somme de 15.919,20 F ;

→ en 1858, celle du temple pour une somme de 20.376,77 F par M. Goulez, entrepreneur à Raon-l'Étape. La cloche, d'un poids de 370 kg, a été installée en 1859 par la maison Louis Edel de Strasbourg ; l'orgue installé par la maison Roethinger de Strasbourg date de 1899, et le système d'horlogerie est de 1905, réalisé par la société Ungerer de Strasbourg.

→ en 1866, construction de la mairie-école pour une somme de 20.364,44 F par M. Leboube, entrepreneur à Saint-Blaise-la-Roche.

Il s'agissait, pour l'époque, de gros frais engagés en peu d'années pour une petite commune rurale sans grands moyens.



CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DU VILLAGE (suite)

Dans le domaine de la sécurité, il semble que la commune ait été à l'avant-garde puisque, par délibération du conseil municipal du 4 janvier 1826, il était décidé de l'achat d'une pompe à feu. Le produit de la vente des 32 sapins sollicités pour couvrir le prix d'achat s'est monté à 1.000 francs.

En 1896, la commune se voit dotée d'une conduite d'eau alimentant 10 fontaines publiques. Le coût de cette installation est revenu à environ 18.000 marks. À ce jour, la commune compte 23 fontaines : 19 sont branchées sur le réseau et 4 proviennent de sources privées.

En 1924, l'annexe de la Haute-Goutte, elle aussi, se voit doter d'une telle conduite avec un réservoir d'une contenance de 40 m³. Coût de cette installation effectuée par la maison Kohler de La Broque : environ 105.000 francs.

Pour Neuville, la conduite d'eau installée en 1896 n'étant plus suffisante et défectueuse, une nouvelle conduite parallèle à l'ancienne était posée en 1936 et renforcée en 1958. Là aussi, ce fut la maison Kohler qui en fut adjudicataire pour 119.000 francs, avec un réservoir de 90 m³.

Enfin, en 1952, la conduite d'eau fut prolongée jusqu'à l'annexe de Rianguotte pour 1.273.000 francs.



Les captages de ces différentes conduites se faisant principalement alors dans des cours d'eau, donc à ciel ouvert, il s'est avéré que cette eau n'était plus très potable. Alors, en 1977, un petit comité d'habitants de la commune s'est formé pour étudier et essayer de remédier à cette situation.

Des sources furent captées (au nombre de 4) et leur eau analysée était bien potable. Cependant, une installation de cette importance, d'une longueur de 3,5 km (puisque'il fallait alimenter Neuville et ses deux annexes) demandait un effort financier que le budget communal ne pouvait bien entendu pas supporter. Il fut alors fait appel au bénévolat

des habitants pour effectuer les travaux de terrassement, maçonnerie, transport de matériel, etc...

Le matériel fut acheté directement à l'usine et installé par quelques habitants de métier. Les travaux, commencés à l'automne 1977, mais interrompus par l'hiver, furent repris au printemps 1978 et terminés dans le courant de l'été.

Pour conclure sur ce chapitre « eau », profitant de l'opportunité des travaux d'assainissement réalisés par le Sivom de la vallée de la Bruche, la commune a lancé un important programme de travaux sur son réseau d'eau.

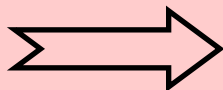
Mise en conformité de sources, recaptage, pose



de clôtures de protection sur le périmètre des captages, renouvellement et extension des conduites d'alimentation, maillage du réseau avec celui de Natzwiller, construction d'un nouveau réservoir d'une capacité de 250 m³ (opérationnel depuis fin 2005 et inauguré le 22 juillet 2006) : en 20 ans, entre 2000 et 2020, la commune a investi globalement 1.648.323 € dans son réseau d'eau, tout en bénéficiant d'aides appréciables de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Département du Bas-Rhin (960.130 €).

Le solde de ces investissements a été financé par l'emprunt et est donc couvert par la solidarité intergénérationnelle, via la facturation de l'eau. Il est à noter que les analyses réalisées régulièrement chaque année soulignent une eau potable à la consommation.

Le produit de la vente de l'eau, pour sa part, évolue raisonnablement avec une recette en l'an 2000 de 17.261 €, en 2010 de 23.631 €, et en 2020 de 26.378 €.



Vie scolaire

La rentrée scolaire du RPI s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles.

L'école élémentaire de Natzwiller compte dans la classe de la directrice Muriel Schroeder 6 CP et 9 CE1 et, dans la classe de son adjointe Céline Mantz, 13 CE2, 4 CM1 et 8 CM2, soit 40 élèves en totalité.

L'école maternelle de Neuville (photo ci-contre), dirigée par Camille Burger, comprend 24 enfants, 6 en petite section, 9 en moyenne section et également 9 en grande section.



Un grand merci à Michel pour sa générosité.



Saint Nicolas a aussi été de passage.

Juste avant les grandes vacances d'été, les élèves de maternelle sont allés remercier Michel Malaisé, menuisier de formation, pour la confection bénévole de petits cœurs à l'occasion de la fête des mamans et des papas.

Ce dernier, pour les fêtes de Noël, a pris comme nouvelle initiative de réaliser des étoiles au centre desquelles une bougie a été posée. Il ne restait plus aux enfants qu'à les peindre.



Nouvelles de l'association des parents d'élèves du R.P.I. de la Rothaine

Le bureau élu pour l'année scolaire 2021/2022, est composé des 6 membres suivants : présidente, Pauline Dubrunfaut ; vice-présidente, Agnès Stepien ; trésorière, Stéphanie Blanchard ; trésorière adjointe, Aurore Nuss ; secrétaire, Séverine Felder ; secrétaire adjointe, Céline Schillinger.

Rétrospective de l'année 2020/2021 :

- 23 septembre et 31 octobre 2020 : collecte de pommes en collaboration avec les écoles du RPI pour fabrication de jus de pomme vendu pour financer les projets d'école.
- 3 décembre : distribution de 10 masques lavables pour les élémentaires du RPI de la Rothaine.
- 16 décembre : vente de fromages.
- Janvier 2021 : achat de puzzles pour l'école maternelle.
- Juin : financement d'une journée d'initiation aux premiers secours par la croix rouge locale (500 €) et financement d'une partie de la sortie de fin d'année des maternelles (250 €).
- Juillet : commande groupée de fournitures scolaires.

Pas de prévisions particulières dans l'immédiat pour 2022 :

- 1^{er} octobre : remise des diplômes aux primaires ayant

participé à la journée d'initiation aux premiers secours (article des DNA repris page ci-contre).

<https://www.dna.fr/education/2021/10/12/premierdiplome-de-la-croix-rouge-pour-les-eleves?fbclid=IwAR3L6YWpSRM4VqQj2Fa4a7-USCqJeBFq-zh93jINUd4qIASvAMGTN2XQvLKl>



- Vente en porte-à-porte de mannelés.
- Vente de fromages : décembre 2021, et janvier 2022.
- Une kermesse dans le meilleur des cas en juin 2022 à Wildersbach.

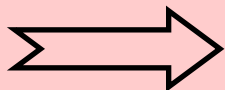
Toutes les actions menées sont faites pour agrémenter la vie des élèves par des sorties ou des spectacles.

Toutes les personnes souhaitant participer aux activités de bénévolat sont les bienvenues.

**Siège social de l'APERPI : chez Pauline Dubrunfaut
88 rue Principale, 67130 NATZWILLER
☎ 06.13.20.66.96**

aperpirothaine@gmail.com

<https://www.facebook.com/APE-RPI-de-la-Rothaine-665826963566671/>



Rencontre avec la Croix-Rouge

Le RPI de la Rothaine a organisé, le 1er octobre, dans la cour de l'école de Natzwiller, une rencontre avec l'unité locale de la Croix-Rouge de Rothau, pour féliciter les élèves formés le 28 juin.

Michèle Selva et Pascal Larcheveque, formateurs de la Croix-Rouge, accompagnés de Pascal Douvier, président de l'unité locale de Rothau, et François Heim, responsable du pôle formation de l'UL, ont eu l'honneur de remettre les diplômes aux 43 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de Natzwiller.



À cette occasion étaient invités les élus des communes de la Rothaine, la directrice et les enseignantes, les parents et les futurs diplômés. La cérémonie s'est déroulée sous le soleil, dans la cour de l'école.

Durant l'année scolaire 2020-2021, bouleversée par la crise sanitaire, il



a été impossible aux parents d'élèves d'organiser des sorties éducatives pour les enfants. Il fallait trouver au moins quelque chose qui permettrait d'apprendre de manière ludique.

L'idée a été toute trouvée : une formation d'initiation aux premiers secours, d'autant que l'UL de la Croix-Rouge de Rothau possède un pôle formation. C'est tout naturellement, que Michèle Selva et Pascal Larcheveque sont intervenus dans les classes de CE2, CM1 et CM2.

Pascal Douvier a informé le public des missions que l'association réalise dans la vallée de la Bruche. Il a précisé que grâce aux dons de vêtements remis à la Vestiboutique,

la Croix-Rouge peut aider des familles de la vallée en difficulté.

Les enfants rassemblés attendaient avec impatience l'appel de leur nom. C'est avec un grand sourire qu'ils ont réceptionné chacun le sésame. Les applaudissements se sont fait entendre à chaque appel. Les élus présents ont félicité les jeunes diplômés et les ont motivés pour qu'ils continuent à parler de leur expérience autour d'eux. Avec le soutien des parents d'élèves, la directrice et les institutrices, l'initiative de l'Unité locale de la Croix-Rouge de Rothau a été saluée, en souhaitant que ces jeunes formés puissent un jour être des bénévoles de l'association ou encore sapeurs-pompiers volontaires.

Lili, élève de classe de CM1, a témoigné sur les gestes auxquels elle a été formée : « J'ai appris les numéros d'appel d'urgence, à apporter des soins en cas de brûlures, de coupures et à parler au blessé ». La formation a été très utile et a beaucoup intéressé les enfants.



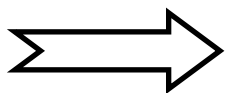
Le vendredi 26 novembre, nous sommes allés à la salle des fêtes de la Rothaine pour regarder le spectacle : le Noël enchanté du Yétou. C'est l'histoire de Tom et Axel.

Axel a envoyé ses devoirs au Père Noël à la place de sa lettre. Ils trouvent de l'aide auprès d'un lutin. Ils vont chez le Père Noël mais le lutin se trompe de formule et tous les cadeaux se retrouvent chez le Yétou. Le Yétou n'a jamais reçu de cadeaux ; il veut tous les garder pour lui. Les enfants de l'école ont aidé le lutin à faire un cadeau au Yétou. Ils ont chanté et dansé. Le Yétou était content, il a rendu les cadeaux au Père Noël. Il est même devenu un lutin du Père Noël.



Axel a fini par retrouver ses devoirs. Pour les remercier, le lutin a offert un CD à tous les enfants. De la petite section au CM2, tous les enfants ont passé un bon moment. Nous remercions les communes pour ce beau cadeau.

Les enfants du RPI.



VIE ASSOCIATIVE

Au Musée des Traditions...

Nous voilà encore une fois arrivés à l'heure du bilan des activités. Si on est encore bien loin d'une année normale, il y a quand même du mieux.

Du côté des Sentiers Plaisir, ils ont continué leur petit bonhomme de chemin malgré la pandémie.

Cette année, Roger n'a pas été en mesure d'en assurer la conduite. Nous lui souhaitons de pouvoir le faire, au moins en partie, à la prochaine saison. Ce rendez-vous estival lui tient à cœur, je le sais.

L'autre sentier auquel nous participons est organisé par Raphaël Gugumus de Wildersbach. Bertrand se charge du

volet historique. Avec toute la passion qu'on lui connaît, il évoque l'histoire, petite et grande, au fil de la promenade qui part du Musée, passe par la Chapelle, continue par le Schakre et se termine au Château de Wildersbach.

À l'occasion des journées du patrimoine, en septembre, nous avons fait un résumé des 4 expositions passées. Nous avons accueilli un peu plus de cinquante personnes et passé un bon week-end à bavarder. Ça fait vraiment du bien ! Le 5 décembre, nous avons pu refaire notre marché de Noël. Il n'y avait vraiment pas foule, les informations refroidissent encore les désirs de rencontre.

Ma première réaction a été la déception mais il faut reconnaître qu'il est bien difficile de ne pas angoisser.

Y réfléchir à deux fois avant de pousser une porte, c'est devenu une habitude. Rendez-vous est pris pour le marché 2022.

Je tiens à rappeler que le projet "lieu de rencontre" n'est pas abandonné. Dès que ce sera possible, après l'Assemblée Générale, nous ferons une réunion où ceux qui désirent s'engager dans ce projet pourrons nous en faire part. Pour faire vivre ce lieu, il faudra du monde. Je ne vous cache pas que les membres du Comité ne pourront pas y arriver seuls.

Les membres du Comité et moi-même vous souhaitons de passer de belles et douces fêtes de fin d'année.

À l'année prochaine !

Martine Siegfried

Au Comité des Fêtes

Lettre ouverte à destination du Pôle Nord et de ses hôtes

Chers Mère et Père Noël,

Jusqu'à présent je n'avais jamais cru nécessaire de vous écrire. Je faisais volontiers confiance à l'existence, toujours assez généreuse pour prodiguer plus de surprises heureuses que de cadeaux empoisonnés. Pour m'en convaincre, il me suffisait de puiser dans mes souvenirs d'acteur fidèle du Comité des Fêtes de Neuville.

Il y eut les premiers cortèges de saint Nicolas reliant les trois villages du vallon de la Rothaine et entraînant leurs enfants dans une aventure trépidante à la poursuite de leurs rêves. Il y eut le spectacle en plein air créé de toutes pièces par et pour les écoliers du RPI de la Rothaine, impliquant leurs familles. Il y eut, dans la foulée, les grandes fresques révolutionnaires du 13-Juillet, présentées à un large public sur la place des Fontaines. Des mois de préparation exaltante réunissant les forces vives du village, associations et particuliers volontaires, prêtes à relever tous les défis, de la confections des costumes et des décors – dont une guillotine grandeur nature en parfait état de marche ! – aux répétitions mobilisant près de 50 comédiens et figurants, 30 musiciens, des chanteurs, des techniciens, des chevaux et une foule d'autres bénévoles en coulisses.

Il y eut aussi, pêle-mêle, les animations de la Taupinette, la bibliothèque initiée par le Musée des Traditions, les représentations théâtrales des Zounâs, les cabarets de l'Arbre Rouge puis des Skippies, le son et lumière célébrant le 150e anniversaire de l'église de Neuville, les nombreuses fêtes du

village proposant toutes sortes d'attractions insolites, les festivités autour du jumelage européen. Il y avait, encore récemment, les traditionnels Brontlets, les concerts de la Musique de la Rothaine, la première Mascarade de Carnaval, les chasses aux œufs du lundi de Pâques et, bien sûr, la célèbre marche nocturne "À l'affût des Rois mages" attirant chaque année plus d'aventuriers gourmands à la découverte de nos paysages enchanteurs.

J'en oublie certainement mais ça n'a que peu d'importance. Je tenais juste à vous donner un aperçu de la vie culturelle et festive de notre village dont la vitalité et la créativité suscitaient le plaisir et la fierté chez ses habitants en même temps que le désir et l'enthousiasme chez ses voisins et visiteurs.

Hélas ! La crise sanitaire que le monde entier traverse depuis deux ans déjà a mis un coup d'arrêt brutal à cette belle dynamique, étouffant dans l'œuf les projets les plus ambitieux et forçant même les plus optimistes à se calfeutrer chez eux et à ronger leur frein dans l'attente de jours meilleurs.

Et l'attente se prolonge, s'éternise même. D'où l'envie que je ressens soudain de rédiger cette missive.

Il est d'usage, je crois, de commencer par promettre que nous avons été sages. Beaucoup trop sages même, depuis beaucoup trop longtemps ! Convenez-en, nous méritons un magnifique cadeau.

Rassurez-vous, rien de trop extravagant... Partant du principe qu'en 2022 l'horizon devrait enfin s'éclaircir, accordez-nous une chance de repartir sur des bases neuves et saines. Nous avons d'ores et déjà sous le coude un projet de grand spectacle estival entièrement conçu et réalisé par les forces

vives de Neuville, toutes générations confondues. Mais tout reste à faire pour lui donner l'ampleur et la splendeur qu'il mérite. Nous avons donc besoin que ces forces vives se manifestent et se mobilisent pour partager cette formidable aventure, savourer ensemble ce souffle de liberté post-Covid et s'élancer vers des lendemains meilleurs, plus lumineux et insouciant.

Aidez-nous, chers Mère et Père Noël à amorcer cette entreprise hors du commun consistant d'abord à redevenir une communauté de talents et d'énergies, forte de ses valeurs d'entraide et de complicité, d'audace et d'ingéniosité. Tous les volontaires seront les bienvenus, qui pourront y jouer le rôle de leur choix, à la mesure de leurs envies et disponibilités.

Incitez-les à s'inscrire nombreux, dès janvier ou février 2022, via le bulletin spécial qu'ils recevront dans leurs boîtes aux lettres. Et, surtout, insufflez-leur le désir de vivre tous ensemble une expérience exceptionnelle, inoubliable.

Mais avant tout permettez à tous nos concitoyens de passer d'excellentes fêtes de Noël et de Nouvel An. Et transmettez-leur nos sincères vœux d'épanouissement et de bien-être pour 2022.

D'avance et de tout cœur je vous en remercie.

Festivement vôtre.

Pierre-Yves

P.S. Pour info : en raison de la crise sanitaire et de ses contraintes, la prochaine édition de la Marche des Rois a dû être annulée. Mais ce n'est que partie remise en 2023 : pas question de baisser les bras !

VIE FAMILIALE

Les grands anniversaires du semestre

- Léa Grandgeorge, née le 2 juillet 1928 (93 ans).
- Thérèse Ponton, née le 13 août 1923 (98 ans).

Nos sincères félicitations !

Deux naissances

Nous souhaitons la bienvenue à...

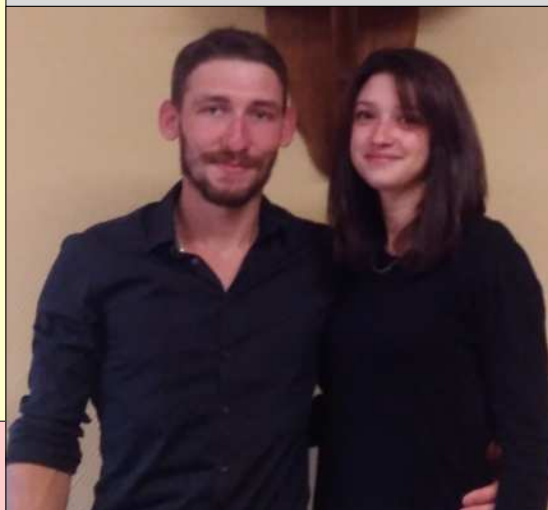
- Côte, un petit garçon, né le 7 août 2021, au foyer de Buno Staat, domicilié rue de la Schleiffe, et sa compagne Camille Pfister ;
- Natéo, autre garçon, né le 17 novembre 2021, venu agrandir le foyer de Mickaël Dillenseger et son épouse Nathalie Humblot, domiciliés rue du Sommerhof, à la Haute-Goutte.

Nos plus sincères félicitations.

PACS

Aurélie Allenbach et Arnaud Rosin se sont pacsés en mairie le 10 septembre 2021.

Le couple, auquel nous adressons nos félicitations et vœux les meilleurs, est domicilié à la Haute-Goutte, rue de l'Étang.



Bienvenue aussi à Éloïse !



Nous avons appris avec plaisir l'arrivée, le 12 décembre, d'une petite Éloïse. Un joli cadeau pour cette fin d'année !

3,2 kg de bonheur pour ses parents, Morgan Le Mouillour, qui est notre agent forestier, et sa compagne Célia Halter.

C'est, comme ils le souhaitaient, à leur domicile, à la maison forestière de Natzwiller, qu'Éloïse a vu le jour, pour la plus grande joie de sa grande sœur Élyne.

Nos sincères félicitations et tous nos vœux à cette belle famille.

Pour la petite histoire, la dernière naissance qui avait eu lieu au village même date de 1962.

Secrétariat de la mairie : un nouveau changement en perspective !

Dans le cadre de l'intercommunalité des fonctions administratives de secrétariat partagées depuis 1983 à mi-temps entre les communes de Neuville et de Wildersbach, il s'avère que la municipalité de Wildersbach a décidé d'engager à temps complet notre secrétaire de mairie.

Après un peu plus d'un an de service, cette dernière va donc quitter sa fonction à Neuville courant 2022.

Un poste d'adjoint administratif a donc été créé pour le secrétariat de Neuville, en vue de l'embauche à temps partiel (70 %) d'un nouvel agent. Les candidatures sont possibles jusqu'au 31 décembre par courrier motivé en mairie. Détail de l'offre d'emploi sur le portail internet :

https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o067210900407881-secretaire-mairie-h-f



L'association « Une Rose, Un Espoir - secteur Vallée de la Bruche » organisera le samedi 30 avril 2022 en journée sa 10^e édition de collecte de fonds en faveur de la Ligue Contre le Cancer du Bas-Rhin.

Les organisateurs remercient par avance de l'accueil que la population voudra bien réserver, une nouvelle fois, à cette initiative destinée à aider la recherche.

La consultation du public relative au projet de Plan Climat Bruche Mossig est désormais disponible en ligne, et ce jusqu'au 31 janvier 2022.

Toutes les informations ainsi que le document global sont disponibles à l'adresse suivante : <https://bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie/>

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi, vendredi : de 14 h à 15 h
Mardi, jeudi : de 11 h à 12 h

Fermeture (sauf exception) :

les 1er et 3e vendredis de chaque mois.

Contact : 03-88-97-06-41

e-mail : mairie.neuville@wanadoo.fr

<http://neuvillelaroche.valleedelabruche.fr>

Le secrétariat sera fermé à partir du 23 décembre 2021.
Les permanences habituelles reprendront le 6 janvier 2022.
Merci de contacter le maire ou un adjoint en cas d'urgence durant cette période.

RAPPEL : Quelques panneaux rappelant à leurs devoirs les propriétaires canins ont été disposés dans la localité.
D'avance, merci de leur sens civique.



Informations du Select'Om (www.select-om.com)

La collecte des ordures ménagères a lieu chaque lundi matin. Merci de sortir les bacs roulants le dimanche soir en vue de ce ramassage et de les récupérer au plus tôt après leur vidange de manière à ce qu'ils ne restent pas en bordure de voirie.

Remplacement des jours fériés 2022 pour le service de ramassage :

Pâques : lundi 18 avril → **lundi 25 avril**

Pentecôte : lundi 6 juin → **lundi 13 juin**

Assomption : lundi 15 août → **lundi 22 août**

Saint-Étienne : lundi 26 décembre → **vendredi 30 décembre**

- **Encombrants réutilisables** : pour une collecte gratuite à domicile, contactez **EMMAÛS SCHERWILLER** au 03 88 82 05 24 ou remplissez la demande d'enlèvement en ligne disponible sur le site : <https://scherwiller.ramassage.fr/>

En déchetterie de Schirmeck :

- collecte de déchets ménagers spéciaux le 4 juin et le 26 novembre 2022.

Horaires et jours d'ouverture de la déchetterie la plus proche, à savoir Schirmeck :

- mercredi et samedi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h en hiver ;
- mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 en été.

Nouveaux habitants : n'oubliez pas de solliciter le badge d'accès auprès du Select'Om.

Les couvercles cassés de bacs roulants peuvent être remplacés gratuitement en se rendant directement au siège du Sictomme de Molsheim muni d'une photo de la poubelle concernée.

Dégagement des voies publiques

Il arrive fréquemment que des haies ou branches débordent des terrains privés sur la voirie communale, provoquant une gêne pour la visibilité et/ou la circulation. Merci aux propriétaires de bien vouloir procéder aux tailles qui s'imposent.



RAPPEL : stationnement et circulation hivernale

Le stationnement des véhicules sur le domaine public est souvent de nature à provoquer quelques soucis lors du déneigement. L'agent chargé de ce service a reçu pour instruction de ne pas forcer le passage en cas de gêne d'un véhicule !

Le cas de mauvais stationnement est aussi parfois rencontré à certains endroits sur les autres périodes de l'année lors du passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères, ou encore lors du passage du car scolaire. **Afin de pouvoir assurer le meilleur service possible, merci à chacun de bien vouloir en tenir compte et de stationner, autant que faire se peut, sur propriété privée.**

En zone de montagne, un bon équipement de pneus sur les véhicules est indispensable ! Le panneau bleu de signalisation installé à l'entrée du village informe à ce titre que les pneus « neige » ou les chaînes sont nécessaires en hiver.

Comme l'an dernier, à la demande du Centre technique du Conseil Départemental de Schirmeck et afin de permettre au service de déneigement d'assurer au mieux les manœuvres de retournement du chasse-neige durant la période hivernale, un arrêté municipal **interdit le stationnement Place des Fontaines sur une longueur de 10 mètres, du 20 novembre 2021 au 1er avril 2022. Merci de le respecter, sans empiéter sur la chaussée !**

Chasse : les prochaines battues sont prévues :

- Lundi 27 décembre 2021
- Samedi 8 janvier 2022
- Samedi 29 janvier 2022

Bruche Informatique

Laurent 06.22.71.30.69

Début 1997 avec 1 800 logiciels & programmes

contact@bruchecomputique.fr

www.bruchecomputique.fr

Siret : 897733703 00015

162 rue de l'Eglise, à Wildersbach.



Transports en TAXI ou en VTC

Trajets toutes distances

Un service de haute qualité du lundi au samedi

Guillaume Pennel

115 rue de Rianguette

67130 Neuville-la-Roche

www.eirlsainteodile.fr

taxisainteodile@gmail.com

vtcsainteodile@gmail.com



Directeur de publication : André Wolff / Réalisation : Maurice Valentin, chargé de la communication.

Impression : C.I.P. - 112, rue du Général de Gaulle - 67130 LA BROQUE. Tél : 03-88-97-00-03 - mail : cip.labroque@wanadoo.fr